RITA Réseau d'innovation et de transfert agricole dans les DOM	**Compte-rendu** **Comité de Suivi des RITA** **Mardi 28 août 2018**

Rédacteurs : Mathilde HEURTAUX, Jean CHAMPAGNE, Jean Marc THEVENIN et Sophie CLUZEAU-MOULAY	**Nombre de pages :** 8	**Date d'envoi :** 4 septembre 2018

	Nom	Prénom	Organisme	Territoire	Présent	Excusé/absent
	Moustache	Benjamin	Région Guadeloupe	Guadeloupe		X
1	Faucher	Vincent	DAAF 971		X	
	Jean-Charles	Pascal	CA 971			excusé
	Champoiseau	Patrice	IT2 (Antilles)			excusé
	Martinez	Dominique	CIRAD 971 - DFA			X
	Ozier-Lafontaine	Harry	INRA 971 - DFA			excusé
2	Xandé	Xavier	ITEL		X	
3	Gérard	Manuel	RITA 971		X	
4	Lesmond	Thierry	CTM	Martinique	X	
	Marchal	Samuel	DAAF 972			X
	Dural	David	IT2 (Antilles)			X
5	Duval	Marie-France	CIRAD 972		X	
6	Jean-Baptiste	Isabelle	CA 972 / RITA		X	
	Lecaille	Jeremy	CT Guyane	Guyane		X
7	Lyonnaz-Perroux	Bernard	DAAF 973		X	
	Beauchêne	Jacques	CIRAD 973 – DR			X
	X	X	CA 973			X
	Pinault	Delphine	CTG / RITA 973			excusée
	Ferrere	Eric	Région La Réunion	La Réunion		X
	Ramsamy	Jean-Paul	Département de La Réunion			X
	Guerrero	Nathalie	DAAF 974			excusée
	Jeuffrault	Eric	CIRAD 974			X
	Lucas	Eric	CA 974 / horti			X
	Selin	Ismaël	CA 974 / animal			X
	Soubadou	Gislain	CA 974 / canne			X
8	Achard	Pascale	FRCA / RITA Animal 974		X	
9	Insa	Guillaume	Armeflhor / RITA Horti 974		X	
10	Marion	Daniel	eRcane / RITA Canne 974		X	
11	Saïd Hachim	Siti Frahati	Département de Mayotte	Mayotte	X	
12	**Pelourdeau**	**Juliette**	**DAAF 976**		X	
	Bouvard	Bryce	EPN Coconi			X
13	Rioualec	Anne-Laure	RITA 976 - EPN Coconi		X	
	Bianchini-Raharivelomanana	Phila	Université de Polynésie fr.	Polynésie fr.		X
	Jean-Joseph	Gwladys	MAAF/DGPE/DMOM	Métropole		excusée
	Bernicot	**Jean**	MAAF/DGPE/DMOM			X
	Joly	Alain	MAAF/DGPE/DMOM			X
	Naïtlho	Mickael	APCA			X
14	Migliore	Stefano	APCA		X	
	Della Mussia	Sophie	CIRAD			X
15	Champagne	Jean	Acta / RITA		X	
16	**Cluzeau-Moulay**	**Sophie**	**Acta / RITA**		X	
	Cote	François	Cirad / RITA			excusé
17	Heurtaux	Mathilde	Acta / RITA		X	
18	Thevenin	Jean-Marc	Cirad / RITA		X	

Ordre du jour de
la 4ème réunion 2018 du Comité de Suivi des RITA

1. Point sur l'évolution des femmes et des hommes au sein des RITA
2. Bref point d'actualité dans chaque DOM : faits majeurs sur la mise en œuvre des PDR (jusqu'en 2020) depuis la dernière réunion du CSR
3. Réponses aux projets inter-DOM soumis aux appels à projets : SolAgriDom (CASDAR IP 2018) et TransAgriDom (RRN-MCDR 2018)
4. Demandes de missions d'appui d'ITA et du Cirad pour 2018 (et 2019)
5. Premières réflexions pour les Rencontres RITA 2019 : format, thématiques…
6. Questions diverses
   - Volet Outre-Mer du Plan Ambition Bio 2022
   - Dates des deux prochaines réunions du CSR

Compte-rendu

1. Evolution récente des femmes et des hommes au sein des RITA

1.1. Guadeloupe

La nomination officielle de **Manuel Gérard** en qualité d'animateur du RITA Guadeloupe est saluée. A ce stade, il est recruté sur un contrat de 6 mois du 1er juillet au 31 décembre 2018, qui devrait être prolongé par la suite.

Le Conseil d'Administration d'ITEL se réunira ce jour et devrait valider deux recrutements proposés par le Bureau, rendus possibles par l'obtention des financements d'aide au démarrage : un directeur (**Xavier Xande** pressenti) et une chargée de projets (**Solenn Coint** pressentie). Cette dernière viendra en appui sur la filière ruminant et sur des actions transversales, notamment une étude sur la contamination au chlordécone. Cela devrait permettre à ITEL d'entrer en phase opérationnelle à partir de la mi-septembre environ.

En septembre à la DAAF, Christine Jallais succèdera à Alexandre Martinez au poste de Chef du Service d'Économie Agricole (SEA).

1.2. Martinique

A la DAAF, **Eric Bianchini** prendra les fonctions de SEA mi-septembre.

1.3. Guyane

A la DAAF, le Directeur Mario Charrière est parti en juillet et son adjoint Franck Foures partira en octobre, ce qui annonce des remplacements à venir.

A la chambre d'agriculture, on attend toujours la nomination d'un(e) directeur(trice).

1.4. La Réunion

A la DAAF, Bertrand Guizard est Directeur adjoint depuis début juillet dernier.

1.5. Mayotte

A la DAAF, **Bertrand Wybrecht** est officiellement nommé Directeur, et **Bastien Chalagiraud** prendra ses fonctions de Chef de SEA le 3 septembre en remplacement d'Eric Bianchini. Soufiane Boujdai a changé d'affectation et **Juliette Pelourdeau** est adjointe au Chef de service. Une VSC en charge des projets RITA a été recrutée, **Aurore Pestre**.

Le Directeur de l'EPN de Coconi (Marc Longo) est parti, remplacé par **Christophe Bretagne** qui vient de l'EPL Saint-Paul de La Réunion.

Au sein du Cirad, à partir de janvier 2019, **Driss Ezzine de Blas** succèdera à Joël Huat, affecté à La Réunion.

1.6. Ministère de l'agriculture, DGPE/DMOM

Urwana Querrec, appelée à d'autres fonctions, est remplacée par **Jean Bernicot** au poste d'adjoint au délégué ministériel aux outre-mer.

1.7. Acta

Pour permettre à Jean Champagne de se retirer, **Sophie Cluzeau-Moulay** est nommée Directrice Outre-Mer et consacrera à partir de septembre la moitié de son temps de travail à la co-animation des RITA, avec un tuilage de Jean Champagne. Elle était auparavant directrice de l'ITSAP, l'institut de l'abeille, et a travaillé avec les partenaires des RITA sur les projets apicoles. Pour l'autre partie de son temps, elle assurera les relations de l'Acta avec la DGER en particulier sur le CASDAR, et l'animation du COST (Conseil d'orientation scientifique et technique) de l'Acta.

2. Bref point d'actualité dans chaque DOM depuis la dernière réunion du CSR

2.1. Guadeloupe

Les paiements des projets validés ne sont toujours pas effectifs, alors que selon les cas, les projets sont déjà achevés, ou vont l'être d'ici la fin de l'année, tandis que certains n'ont pas démarré. C'est la pression des corps de contrôle qui rend problématique le versement d'avances. Actuellement APIGUA et ASSOFWI, confrontés à de sérieux problèmes de trésorerie, travaillent au ralenti. On s'attend à ce que les paiements interviennent prochainement. Les situations très hétérogènes selon les projets et les acteurs vont poser des problèmes qui sont à anticiper et résoudre rapidement afin que la situation soit plus harmonieuse à partir de l'année 2019. Par exemple, un nouvel appel d'offres sera-t-il lancé ? **Ainsi, une réunion est à prévoir rapidement entre la DAAF, le Conseil régional, le Cirad et l'animateur RITA**.

2.2. Martinique

Les 8 dossiers qui avaient été déposés au second appel à projets de la mesure 16.1 sont en cours de traitement par la CTM, qui les transmettra dans le courant de la semaine à la DAAF pour pré-instruction. La procédure de sélection et de traitement de ces dossiers devrait être menée à bien d'ici la fin de l'année (novembre ou décembre). Cet appel à projets porte sur la période de 2018 à 2020.

La FREDON a annoncé être en redressement judiciaire.
Malgré le retard dans la mise en œuvre des projets, une réunion est prévue en septembre sur les opérations de transfert qui sont à mener avant la fin de l'année.

2.3. Guyane

Un comité de suivi des projets en cours s'est réuni le 6 juillet 2018.
Suite à l'appel à projet de mai-juin 2018 portant sur la période 2019-2021 (le PDR 2013-2020 a été prolongé jusqu'en 2021), 10 demandes ont été reçues par la DAAF, service instructeur. Celle-ci a présélectionné 9 dossiers qui seront présentés au comité de sélection RITA. Un CPR est organisé le 6 septembre prochain pour opérer une sélection parmi ces 9 projets. 5 d'entre eux ont été présélectionnés sans demande de révision, mais les 4 autres présentent des dépassements budgétaires, et l'un deux, présenté par le Cirad, est une demande individuelle qui ne s'inscrit pas dans un partenariat de type Groupe opérationnel du PEI.

Sur l'appel à projets d'août 2016 portant sur la mesure 16.11, 3 demandes de financement ont été reçues, dont l'un a vu ses crédits débloqués et les deux autres verront le versement dans les prochaines semaines :
- Guyane Développement Innovation (GDI) : ferme expérimentale,
- Guyane Forest Initiative : appui à une structure villageoise de l'ouest sur les productions de fruits et légumes, l'agro-transformation artisanale et l'agroforesterie,
- Mairie de Maripasoula : élaboration du schéma directeur de développement agricole de la commune, par la mise en place d'un GO PEI regroupant les acteurs du développement agricole, dont une association d'agriculteurs traditionnels pratiquant l'abattis-brûlis, l'INRA, le Cirad, le CFPPA…

2.4. La Réunion

Les 3 CPR se sont réunis les 20, 21 et 22 juin derniers.
Ils ont permis d'examiner les propositions de projets et programmes éligibles aux mesures 1.2 et 16.2, soumises par les professionnels, et de les examiner sur les plans technique et scientifiques, et non d'un point de vue budgétaire. Il s'agissait de vérifier l'adéquation des projets aux besoins des professionnels.
Le calendrier du prochain appel à projet, portant sur la période 2019-2020, se présente comme suit : lancement le 07/09, date limite de dépôt le 08/10, Comité local de sélection entre février et mai 2019.

Pour le RITA Horti, une nouvelle thématique a émergé suite à l'introduction, au cours des 3 dernières années, de 8 nouveaux ravageurs : le renforcement de l'épidémio-surveillance en vue de générer des alertes plus fines. Le contexte national est favorable, avec la signature d'un accord-cadre entre l'INRA, l'Acta, l'ANSES et les FREDON, à décliner dans les différents départements. Certains enjeux pourraient être réfléchis à l'échelle inter-DOM.

Pour le RITA Animal, certaines thématiques se poursuivent mais on a également introduit une nouvelle thématique, celle de la gestion des effluents dans les filières hors-sol, avec un nouveau partenaire pilote sur cette thématique, la chambre d'agriculture.

Pour le RITA Canne, la nouvelle thématique de gestion des mauvaises herbes par une meilleure connaissance de leurs traits biologiques pourrait être supplantée par d'autres thématiques prioritaires ; ainsi, la soumission d'un projet sur cette thématique est encore incertaine à ce stade.

2.5. Mayotte

Pour le RITA 2, BIOFERM et INNOVEG ont été engagés fin 2017 mais DEFI Animal n'étant pas prêt fin 2017, un nouvel appel à projets avait été lancé début 2018, permettant le dépôt non seulement de DEFI Animal

mais aussi de deux demandes d'avenants sur les deux premiers projets. Les demandes ainsi formulées dépassent de 800 k€ l'enveloppe disponible et des choix devront être faits.
Le COSDA se réunit ce 30/08 pour statuer sur cette question. Compte tenu des tensions sur les autres budgets (modernisation des structures agricoles, installation des jeunes), il pourrait être envisagé de phaser les dépenses. Anne-Laure Rioualec adressera aux animateurs inter-DOM l'invitation et les codes de connexion en visioconférence pour participer à cette réunion.

Par ailleurs, les difficultés liées au versement d'avances seront discutées ce 29/08 entre la DAAF et le Cirad (Eric Jeuffrault et Joël Huat).

2.6. Informations complémentaires

La finalisation des conventions-cadre 2018-2020 et des conventions annuelles d'application pour 2018, entre le Ministère de l'agriculture (DMOM) et l'Acta et le Cirad a pris du retard. Aucun versement n'est donc intervenu à ce stade pour l'animation. Cela explique notamment les délais avec lesquels les animateurs nationaux répondent à certaines sollicitations.

3. Réponses aux projets inter-DOM soumis aux appels à projets

3.1. SolAgriDom (CASDAR IP 2018)

Le projet SolAgriDom a été déposé par l'Acta, chef de file, le 10 avril 2018 en réponse à l'appel à projets CASDAR d'Innovation et Partenariat. Malgré son caractère innovant (inter-DOM) et l'enjeu très important de la gestion durable des sols agricoles, il ne figurait pas dans l'arrêté portant désignation des lauréats de l'appel à projets diffusé le 24 juillet par le MAA, ce dont l'Acta a informé les parties prenantes du projet le 25 juillet. La DGER a ensuite adressé l'avis du jury le 31 juillet à l'Acta, qui l'a transmis aux partenaires. Dans cet avis, le jury a souligné l'intérêt de ce projet sur les points suivants :

- Projet ambitieux, répondant à des enjeux intéressants sur la thématique des sols.
- Il comprend une étude inter-DOM et intra-DOM.
- Le jury souligne les compétences indéniables des porteurs et des partenaires.

Cependant, le jury a émis des réserves sur 10 points. Certaines d'entre elles pourront être appropriés par les partenaires sous forme de recommandations en vue d'un éventuel nouveau dépôt du dossier (ex. mieux expliciter l'articulation entre les actions, mieux expliquer le pilotage inter-DOM et le lien avec les réseaux existants – les RITA, faire revenir toutes les chambres d'agriculture dans le partenariat et associer plus de lycées agricoles, revoir les taux de financement…), mais d'autres sont beaucoup moins encourageantes, telles que : « Le risque que le projet n'aboutisse pas semble important », ou « coût est élevé par rapport aux attendus ».

L'Acta, en lien avec le Chef de projet (Matthieu Bravin - Cirad), consultera en septembre l'ensemble des partenaires du projet pour prendre une décision collégiale :

- soit on se donne le temps de la réflexion pour restructurer le projet sur la base d'un dialogue approfondi entre partenaires (un an ?)
- soit on tente de déposer à nouveau ce projet dès cette année en tenant compte des recommandations ; l'appel à projets CASDAR IP 2019 a été publié le 10 août dernier et fixe les dates limites de dépôt respectivement au 20 nov. 2018 pour la manifestation d'intérêt et au 9 avr. 2019 pour le dossier finalisé.

Le CSR sera tenu informé de la décision qui sera prise par les partenaires.

3.2. TransAgriDom (RRN-MCDR 2018)

Le projet TransAgriDom « Accentuer la synergie entre territoires pour assurer la transition agro-écologique dans l'outre-mer français », a été déposé par le Cirad, porteur, le 16 avril 2018 à l'appel à projet MCDR du Réseau Rural National. Il constitue une suite du projet AgroEcoDom qui avait déjà pour objet de renforcer les liens inter-DOM dans le cadre des RITA, avec un accent sur les enjeux de l'agro-écologie. Il couvre la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2021.
Le projet fédère un consortium de 18 partenaires, enrichit par rapport au partenariat d'AgroEcoDom qui ne comptait que 15 structures. A noter la participation d'organisations de producteurs, de l'EPN de Coconi, du GDS 974, ou du PNR Martinique.
La notification d'acceptation du projet a été reçue 17 juillet, assortie d'une réserve de révision de la maquette budgétaire. Celle-ci consiste à réduire la contribution demandée au MAA de 10 k€ par période de 18 mois. Les partenaires du projet en ont été informés le 31 juillet et le Cirad a adressé une nouvelle maquette budgétaire le 1er août, indiquant que le Cirad prendra en charge les 10 k€ manquants. Le comité décisionnel doit prendre sa décision ce 28/08/2018, très probablement positive. Le Comité se réjouit de cette bonne nouvelle et félicite Jean-Marc Thevenin.

Il convient de se mettre rapidement en ordre de marche pour la mise en œuvre du projet et en particulier les Rencontres inter-DOM prévues en Guyane en 2019 et en Guadeloupe en 2020. Le projet couvre également l'organisation des Rencontres Annuelles qui se dérouleront à Paris en 2019, 2020 et 2021 en marge du SIA.

La tranche 2015 du projet AgroEcoDom a été versée, mais pas la tranche 2016 dont l'instruction par l'ASP est pourtant terminée. La demande de paiement pour la tranche 2017/18 est en cours de préparation par le Cirad.

La trésorerie du Cirad est impactée par ces délais d'instruction et de paiement.

4. Demandes de missions d'appui d'ITA et du Cirad pour 2018 (et 2019)

4.1. Sollicitations de missions d'ITA cofinancées dans le cadre de la convention DGPE-Acta 2018

Les demandes de missions d'Instituts techniques Agricoles de métropole cofinancées dans le cadre de la convention DGPE-Acta 2018 ayant fait l'objet, de la part de leurs demandeurs, de fiches dûment complétées selon le modèle fourni, sont les suivantes :

- demande de l'ARP pour une mission de formation par l'Idele des techniciens à la fertilisation des prairies à La Réunion, au dernier trimestre 2018. Cette demande a recueilli l'avis favorable du CPR Animal.
- demande de l'IT2 pour une mission d'appui à la gestion bioclimatique des cultures sous abri aux Antilles par ASTREDHOR, dans le prolongement d'une première mission l'année précédente.
- demande de la COOPADEM pour une mission d'appui par l'Idele à la conception de bâtiments d'élevage adaptés aux contraintes sanitaires et de bien-être animal spécifiques à Mayotte. Pas de cofinancement prévu compte tenu des contraintes budgétaires locales.
- demande du GRAB pour une mission d'appui par l'ITAB à la mise en place d'une filière de production de semences bio locales certifiées à la Martinique, dans la continuité de la précédente mission effectuée à la demande de la chambre d'agriculture.

- demande d'ITEL pour une mission d'appui par un ITA animal au démarrage d'ITEL en Guadeloupe ; cet appui sera d'ordre administratif et organisationnel (outils et méthodes de gestion), non « scientifique et technique », mais la DMOM a néanmoins donné un avis favorable à cet appui indispensable qui pourrait être réalisé par Sylvain Gallot (ITAVI) pour un démarrage opérationnel de cette jeune structure dans les meilleures conditions. La DAAF approuve cette initiative et demande qu'un échange soit établi avec Sylvain Gallot au cours de sa mission, et qu'un retour lui soit fait en termes de préconisations.
- demande des RITA pour une participation d'ITEIPMAI au CIPAM (colloque international des plantes aromatiques, médicinales et cosmétopée) organisé à Tahiti du 19 au 25 novembre 2018. Le budget DMOM-Acta ne prendra en charge que le billet d'avion et les frais d'hébergement, l'ITEIPMAI prend en charge les honoraires.

4.2. Sollicitations de missions du Cirad cofinancées dans le cadre de la convention DGPE-Cirad 2018

Pour 2018, 5 missions ont été demandées au Cirad, toutes en Guyane ou à Mayotte, où le Cirad est faiblement représenté :

- une mission sur l'agroforesterie en Guyane, déjà réalisée par Stéphane Saj, dans la suite logique de la mission menée en novembre-décembre 2017 à La Réunion et à Mayotte ; à noter que Stéphane Saj est affecté en Guyane à partir de septembre et qu'il est le référent agroforesterie du projet TransAgriDom ;
- une demande de mission en Guyane sur la lutte intégrée contre les ravageurs en agrumiculture, a finalement été annulée ;
- une mission en Guyane sur la malherbologie en systèmes de cultures, prévue à fin septembre 2018 ;
- une mission à Mayotte sur la filière de production de plants d'agrumes, en cours d'organisation par Raphaël Morillon, actuellement en Guadeloupe, pour l'automne 2018 ;
- une mission à Mayotte sur la filière ananas bio, mais jugée moins prioritaire que les agrumes par le COSDA lors de sa réunion téléphonique de mars 2018.

En définitive, le Cirad réalisera donc 3 missions d'appui en 2018.

Le MAA demande que ces missions d'ITA et du Cirad soient prévues le plus tôt possible afin de pouvoir être inscrites dans les conventions financières annuelles. C'est pourquoi il est demandé à tous les partenaires d'adresser les formulaires de demande de mission 2019 aux animateurs nationaux, directement ou par l'intermédiaire des animateurs régionaux, **au plus tard le 15 octobre prochain**. Ainsi, pour que les CPR ou COSDA puissent se prononcer en amont, il est nécessaire d'anticiper au maximum et d'inscrire systématiquement ces demandes de missions d'appui à l'ordre du jour des réunions des CPR et COSDA.

5. Premières réflexions pour les Rencontres RITA 2019 : format, thématiques…

Les prochaines Journées Techniques des RITA sont programmées les 27 et 28 février 2019 à Paris, et le Colloque annuel RITA se tiendra le 1er mars 2019.
On maintiendra les lieux habituels : MNE pour les premières, enceinte du SIA Porte de Versailles pour le second.

Les animateurs nationaux sollicitent les membres du Comité de suivi des RITA pour formuler des propositions, souhaits, besoins quant aux éléments suivants :
- Format : on a déjà innové l'année dernière avec moins d'ateliers thématiques inter-DOM mais deux séances de travail/réflexion en plénière sur l'AB et les sources de financement ; qu'est-ce qui est souhaitable ?

- Invités : établir la liste des invités puis la liste de ceux dont le billet d'avion pourra être pris en charge sur le budget de l'animation nationale.
- Contenus : il convient en particulier de réfléchir dès maintenant à un fil rouge original pour le Colloque, pour nous renouveler chaque année.
- Modalités de communication : améliorer la communication envers le public cible avant (pour s'assurer de mobiliser et convaincre, en particulier le public des professionnels, qui, bien que présents au SIA, ne participent pas du fait de leur agenda chargé) et aussi après.
- Organisation : traditionnellement c'est le Cirad et l'Acta qui organisent ces Rencontres annuelles, mais ils sont preneurs de toute bonne volonté qui souhaiterait les aider. Merci de vous manifester auprès d'eux.
- Rétro-planning à établir en amont pour éviter les urgences de dernière minute.

➔ **Les membres du CSR doivent adresser aux animateurs nationaux leurs idées et propositions, même à l'état d'ébauche, avant la prochaine réunion.**

6. Questions diverses

6.1. Volet Outre-Mer du Plan Ambition Bio 2022

Le texte du plan Ambition Bio 2022, doté d'un budget d'1 Md€, peut être téléchargé à l'adresse suivante : http://agriculture.gouv.fr/programme-ambition-bio-2022-plan-dactions-des-acteurs-de-lagriculture-et-de-lalimentation.
Ce plan comprend 7 axes dont 1 spécifique à l'Outre-Mer, qui précise : « Un grand chantier intégrera les problématiques du bio dans les territoires d'Outre-mer : une gouvernance adaptée, des réunions dédiées, des groupes de travail spécifiques sur des thématiques telles que la connaissance et la structuration des marchés, la réglementation, le besoin de recherche et de développement, et les outils financiers ». Les RITA doivent se saisir de cette opportunité.

Le GT « Réglementation », qui correspond à l'axe 6, tiendra sa première réunion le 11/09/2018 à 14h.
Nous devrons être attentifs à ce que ce GT dira pour qu'il soit en cohérence avec les propositions qui seront faites dans l'axe 7.

➔ **Une séance de travail sur ce dossier pourra être programmée lors des Journées techniques fin février 2019.**

6.2. Dates des prochaines réunions

Les prochaines réunions téléphoniques du CSR se tiendront les :
- **mardi 30 octobre 2018 de 13h30 à 15h15**, horaire de métropole,
- **mardi 11 décembre 2018 de 13h30 à 15h15**, horaire de métropole.

RAPPEL : transmettre à l'animation nationale au plus tard le 15 octobre prochain :

- **les demandes de mission d'ITA ou du Cirad à réaliser au cours de l'année 2019,** de préférence appuyées par un CPR, COSDA ou autre Comité Technique,

- **les propositions de contenus pour les Journées Techniques et le Colloque RITA 2019**.